

Communiqué de Presse, Le 03 Avril 2020

Face à la fermeture des marchés, et les difficultés d'approvisionnement, la Chambre d'Agriculture de l'Isère réagit : N'oublions pas le réseau local !

(Re)donner l'envie de consommer local, et identifier facilement les produits fermiers à proximité n'a jamais été aussi vrai depuis la crise du COVID-19.

Suite à la fermeture des marchés, et la désorganisation de l'approvisionnement des grandes surfaces et autres réseaux de distribution, la Chambre d'agriculture de l'Isère lance un appel à celles et ceux qui à ses côtés, feront bouger les lignes : Maires, distributeurs, et consommateurs. L'agriculture est l'affaire de tous. Pour y répondre, un plan supplétif à 3 volets a été engagé.

- **Un courrier rédigé avec l'association des Maires pour demander la réouverture des marchés**

Parce que 20 % du volume des produits fermiers (produits et transformés dans une exploitation agricole) d'Auvergne-Rhône-Alpes sont commercialisés sur des marchés, urbains ou ruraux répartis sur l'ensemble du territoire, les marchés de plein air sont un des circuits de commercialisation les plus importants. **En Isère, ce sont 317 marchés qui sont impactés par la décision de fermeture du gouvernement.**

La mobilisation de l'ensemble des partenaires concernés a conduit les pouvoirs publics à valider un protocole sanitaire pour l'ouverture à titre dérogatoire des marchés alimentaires de manière plus souple. Le Préfet de l'Isère a annoncé de son côté qu'il accepterait les demandes de dérogation et permettrait la tenue de « mini marchés », rassemblant au maximum 5 vendeurs, dans la mesure où les règles de biosécurité sont respectées.

Tenant compte de ces nouvelles informations, la Chambre d'agriculture, **avec le soutien de l'Association des Maires de l'Isère, a formulé un courrier adressé à 500 communes afin de les inciter à faire une demande de dérogation auprès de la préfecture**, et à déployer des solutions alternatives le cas échéant.



Comme le rappelle Pascal Denolly, Vice Président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère « *Les communes sont en première ligne de notre plan d'actions, il s'agit d'agir en bonne intelligence. Pour les communes qui n'ont pas la possibilité d'obtenir de dérogation, nous les accompagnons dans la mise en place d'un réseau de paniers. Du côté des producteurs, nous avons ciblé l'outil en ligne panierlocal.com permettant d'organiser leurs commandes, seuls ou à plusieurs. Du côté des mairies, nous les conseillons dans le développement de solutions pour les citoyens (mise à disposition de lieux centralisant les commandes, possibilités de livraison...)* ».

- **Un projet inédit avec le Département : une plateforme de mise en relation virtuelle entre producteurs et distributeurs**

Une démarche innovante et unique en France, permettant de **connecter en temps réel acheteurs professionnels et vendeurs de produits de proximité**. « *Cette crise sanitaire montre qu'il est nécessaire que les produits isérois et leurs spécificités reprennent leur place sur le territoire, auprès des distributeurs, comme des consommateurs. Nous avons un climat tempéré en Isère, on a donc la chance de pouvoir tout faire. Il faut organiser ce commerce de proximité de manière massive, ce que permet l'outil.* » continue Pascal Denolly.

Le développement de cette plateforme se fait dans le cadre du **Pôle Agro-alimentaire** qui regroupe les chambres consulaires (CCI, CMA, Chambre d'Agriculture), des collectivités (Département de l'Isère, Métro, Voironnais, Grésivaudan, EBER) et des entreprises du territoire (agriculteurs, artisans, commerçants). Le financement de la plateforme est assuré par le Département.

Ouverte à tous les producteurs/transformateurs et distributeurs isérois le temps de la crise, la plateforme recense également les produits de la marque Is(h)ere dont les spécificités sont toujours mises en avant (l'origine, la juste rémunération du produit, la distinction par la qualité). « *La volonté de nos élus est que les agriculteurs/distributeurs restent proactifs dans leur démarche ; bien plus qu'un simple annuaire, la plateforme est basée sur l'interactivité* » ajoute Geoffrey Lafosse, Chargé de missions Pôle Agro-alimentaire et études économiques. **A son lancement aujourd'hui, elle référence déjà 60 agriculteurs, et le même nombre de distributeurs / artisans.**

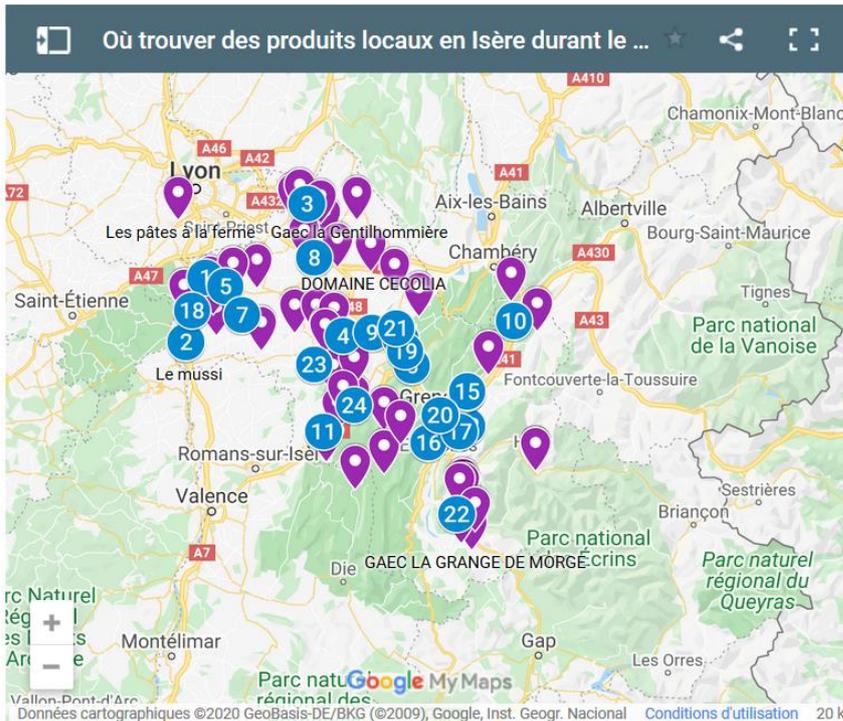
> Pour y accéder : <https://produits-locaux.ishere.fr/> puis choisir l'espace professionnel pour se connecter

- **Faire connaître les produits proches de chez soi pendant le confinement : la carte interactive**

Dernier volet de ce plan : le lien avec le consommateur, dans un contexte où les achats de première nécessité – et l'alimentation- sont une priorité. Sensibiliser au bien manger, et aux ressources du territoire, pour des questions de restriction de mobilité, mais aussi dans un objectif de soutien à l'économie locale, est plus que jamais important pendant la crise, mais aussi pour limiter les conséquences de l'après.



Une carte interactive répertoriant des produits locaux disponibles durant le confinement est en ligne depuis aujourd'hui sur le site de la Chambre. Construite en lien étroit avec les agriculteurs, elle recense ceux ayant des difficultés à écouler leurs productions, ou faisant de la vente directe durant cette période de crise. Mise à jour quotidiennement, elle répertorie également les solutions alternatives qui se mettent en place : micro-marchés, AMAP... ainsi qu'une 20aine de magasins de producteurs. Un questionnaire de recensement est en cours auprès de 600 producteurs fermiers du territoire pour enrichir ces points de vente au fil de la crise.



Pour y accéder : <https://extranet-isere.chambres-agriculture.fr/actualites/covid-19/ou-trouver-des-produits-locaux-dans-lisere-durant-le-covid-19/>

Contacts

Vice-Président Chambre d'Agriculture de l'Isère : Pascal Denolly | 06 73 98 91 99

Développement des territoires : Manuelle Glasman, Chef de service

06 61 02 59 38 | manuelle.glasman@isere.chambagri.fr

Pôle Agro-Alimentaire : Geoffrey Lafosse, chargé de missions

07 60 36 65 07 | geoffrey.lafosse@isere.chambagri.fr

Vente directe : Virginie Thouvenin, Conseillère

06 61 03 00 15 | virginie.thouvenin@isere.chambagri.fr

Communication : Julie Jannone

06 02 18 84 12 | julie.jannone@isere.chambagri.fr

Producteurs engagés dans la démarche du Pôle Agroalimentaire

Fruits : les fruits du Val qui Rit - Jérôme Jury - 06 07 91 40 99

Légumes : au jardin des michel's - Alexandra Mouchiroud - 06 14 69 89 16

Lait : ferme du Sozéa - Béatrice Baratier - 06 48 74 11 98

Viande : ferme Moulin - Patrick Moulin - 06 74 07 35 08